

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 61 (1997)
Heft: 243-244

Artikel: fr. haraz : un cas de cuisine lexicographique
Autor: Möhren, Frankwalt
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AFR. HARAZ: UN CAS DE CUISINE LEXICOGRAPHIQUE

A la mémoire de Raymond Arveiller

Extrait de la CUISINE DU MARCHÉ LEXICOGRAPHIQUE par maître queux Maigriot: *Entremets ancien français, pour le petit appétit*: HARAS.

Recette: Prenez une tranche de FEW, prélevée dans sa partie postérieure. Laissez égoutter tout ce qui ne concerne pas l'ancien français. Faites mijoter dans un fond typographique approprié. Débitez des morceaux convenables de Godefroy et de Tobler-Lommatzsch; faites-les réduire dans la cuisson du FEW. Lardez de coups d'œil dans le Bloch-Wartburg et dans le Trésor de la Langue française, éventuellement aussi dans le Gamillscheg si votre traiteur en dispose. Aussitôt la cuisson terminée, enlevez les impuretés qui surnagent, retirez le bouquet garni, vérifiez l'assaisonnement et présentez au public. Sans grande expérience et sans perdre trop de temps dans la cuisine vous obtiendrez un plat léger digne des éloges de tout le monde:

HARAZ¹ m.

[Selon le FEW 16,174a, p.-ê. de l'anord. HÂRR "qui a les cheveux gris". Une origine ar. (Diez) est réfutée dans BW⁵ 315b et dans Gam² 516b (qui propose anord. HROSS "cheval").] (*haraz* ca.1160 Eneas¹ 3937; AdgarK 39,82; GlHarlM 32; ChastPereAH 826; BestGuillR² 1850ss.; YderA 1375; BesantR 1002; AlNeckCorrM 674, *haras* AlexParLF 1268; VMortAnW 159,12; RenNouvR 585 [*harnas* l. *haras*, TL]; 611 [id.], *harras* BibbO 227, agn. *haralz* doc. Stone) ♦ 1° "troupeau d'étalons et de juments réunis dans un lieu en vue de la reproduction" (dep. ca.1160, Eneas¹ 3937; GlHarlM 32; ChastPereAH 826; YderA 1375; BesantR 1002 [*les poleins de son haraz Emblez e*

menez de larrons]; AlNeckCorrM 674; RenNouvR 585; 611; BibbO 227; doc. (sens ?) Stone, TL 4,899; GdFC 9,746a; Stone 350b; FEW 16,173b); ♦ id., au fig. "sorte de groupement d'hommes (péj.)" (1266, VMortAnW 159,12 [*Or a Gomers orde maisnie; Quant il les prist, ne cuida mie Faire eskievins de tel haras*], TL 4,900,9); ♦ "troupeau (dans l'exemple d'ânes sauvages) où les bêtes se reproduisent" (1211, BestGuillR² 1850ss. [*es montaignes Sont les haraz a granz compaignes. En chescun haraz finement N'a fors un madle sulement*], TL 4,899,48); ♦ 2° "lieu destiné à loger des étalons et des juments" (dep. 3^et. 12^es., AdgarK 39,82; AlexPar GdFC [*En un haras le roi l'ot on poulain trové*], GdFC 9,746b; Stone 350b; TLF 9,675b; 16,173b). — Möhren.

Retrouvons si possible notre sérieux. L'article HARAZ, confectionné dans le style de la majorité des articles des premiers fascicules du DEAF publiés en 1974, contient tout ce qu'il faut: d'abord l'étymologie du FEW, ensuite l'indication que BW⁵ rejette une étymologie jadis proposée par Diez (5^e éd. 1887) et finalement l'étymon que Gam² propose à sa place, l'ancien nordique HROSS. Le TLF donne la même étymologie, également tirée du FEW; de même DDM (sans indication de source) et, sur la base du TLF, le RobHist (également sans indication de source). Dans notre article cobaye, la parenthèse contenant les graphies attestées débute par la variante *haraz*, forme qui fournit aussi le lemme. Le FEW avait ignoré cette forme, bien que BW¹⁻⁵ la donne (Wartburg ne l'avait pas trouvée comme vedette dans GdfC) et que l'attestation de cette forme fournisse au FEW la première date du mot. La structure sémantique de l'article suit celle du FEW et elle est conforme à GdfC, Stone et TLF (TL donne le sens 1^o seulement, en isolant les emplois figurés, voire métonymiques). Bref, cet article donne apparemment toute satisfaction. Le lecteur se sent bien, car il est rassuré par une *opinio communis* répétée partout.

En rédigeant de tels articles pour le DEAF, le rédacteur critique ne pouvait manquer de s'apercevoir ici et là des erreurs et des inconsistances, des citations difficiles ou impossibles à comprendre, des assertions non plausibles dans les sources secondaires et tertiaires. L'expérience croissante allait de pair avec une méfiance accrue. Le travail bibliographique qui s'est développé au sein du groupe d'étudiants qui devaient dépouiller le Gdf pour le 'petit dictionnaire d'ancien français' futur a fait surgir les problèmes⁽¹⁾. L'identification des sources, la vérification des citations, le contrôle des variantes, la relecture des textes-sources étaient de plus en plus rémunérateurs et les résultats de ces recherches originaires mettaient de plus en plus en doute les données reçues. Dès qu'on se met dans une position critique, la belle image que les dictionnaires évoquent est dérangée. Nous ne pouvons pas exposer ici tous les aspects de cette recherche; il suffira de donner quelques exemples de ce que peut obtenir une lexicographie ne se contentant pas de compilation. A des fins didactiques,

(1) Il n'existait pas de plan de travail pour ce projet initial. Les auxiliaires impliqués croyaient qu'ils préparaient quelque chose comme le *Wörterbuch* de Foerster (alors ouvrage de base de l'étudiant allemand pour toute lecture d'ancien français) augmenté des matériaux de Gdf et de TL (arrivé à la lettre O) et pourvu d'étymons tirés du FEW. C'est l'essai de dater les sources de Gdf qui a entraîné petit à petit une recherche (à partir de 1965) dont le premier résultat est maintenant DEAFBibl 1993. [Les sigles employés ici sont ceux du DEAF et du FEW.]

nous analyserons donc les données utiles pour un article HARAZ et nous nous mettrons à douter de tout, à falsifier, non pas pour démolir mais pour reconstruire suivant un plan, afin de nous rapprocher de la vérité historique et scientifique.

Commençons par relire le FEW. Son exposé étymologique débute ainsi: «Von den vorstehenden wortgruppen bezieht sich 1 ['1.' = *haras* 'haras', etc.] auf die Pferdezucht, alle anderen [2. *haridelle* 'mauvais cheval maigre', 3. norm. *harin* 'mauvais petit cheval', 4. *harou* 'vieux cheval', 5. Boul. *harouque* 'vieille jument étique', 6. norm. *harique* 'haridelle', 7. liég. *harote* 'mauvais cheval'⁽²⁾ – tous modernes sauf 2.: dep. 1558] bezeichnen eine alte, schlechte mähre. Das legt nahe, für sie einen gemeinsamen ursprung zu vermuten.» Pourquoi des sens aussi hétérogènes que «troupeau d'élevage de chevaux» et «mauvais cheval» nous inviteraient-ils à leur assigner une origine commune? Une justification serait de placer sous un même étymon les formes au «radical *har-* qui se trouve dans de nombreux mots dialectaux, désignant le cheval» (BW¹)⁽³⁾. L'étymon proposé par Wartburg, ancien nordique HÂRR «qui a des chevaux gris» est justifié par l'indication «Vgl. viele ähnliche bildungen und bedeutungen sub GRIS ['gris']». C'est tout. Mais *hârr* est à définir par «gris (par l'âge); digne»; le mot se réfère toujours aux hommes, jamais aux animaux (v. DeVriesAnord²; Jóhannesson 197). Le renvoi à *gris* ne saurait appuyer cette étymologie: il existe bien des chevaux gris et l'adjectif *gris* est bien employé aussi pour désigner des chevaux individuels par synecdoque (v. DEAF G 1418, 49: deux attestations). Également le dérivé *grisel*, adj., peut désigner la coloration de chevaux et un cheval individuel (DEAF G 1421, 51; 1422, 8); de même mfr. *griselet* (ib. 1422, 21) et mfr. *grisart* (ib. 1423, 16). Cela vaut aussi, et de façon bien plus prononcée,

(2) Wartburg est disposé à séparer 7. (pour des raisons d'ordre géolinguistique) et à lui chercher une autre origine. Il constate lui-même «Nicht erklärt bleiben dabei allerdings die suffixe [de tous les types, y inclus *haras*].»

(3) [Ad *haridelle*: cf. *aridellé* «étiré, amaigri» Mist, FEW 16, 692a REIDEL (Chauveau; Roques [*cuir aridellé* Mist signifie bêtement «peau ridée», c'est un parasyntétique de *ride*; l'auteur du gloss. a songé à *haridelle* d'où sa définition stupide, qui a nourri un article du FEW et s'apprêterait à conforter *haridelle*: le serpent étymologisant se mord la queue!]).

– Ad *harin*: cf. Courtomer *harigneux* «bête de trait qui refuse de servir; homme peu docile» (FEW 16, 150a, *HARA et n 16). Norm. *harigneux* «rétif, indocile» DT, etc. (FEW 16, 171b, *HARMJAN) qui doit être le meilleur classement. Norm. *harin/harigne* doit être un postverbal, cf. Paysh. Isle *heren* f. «querelle, rancune», saun. *hareñ* (FEW 16, 150a) et Metz *hareigne* f. «querelle», Rém. *heren* (FEW 16, 171b) (Chauveau; DEAF H 156, 15); v. aussi TraLiPhi 30, 388-389, n° 211; 211bis (Roques). – A l'inverse: St-Victor cheval *harassier* «vigoureux» (FEW 16, 149a *HARA) doit être un adjectif dérivé de *haraz* (Chauveau).]

pour *liart*, *morel*, etc. En déduire qu'un adjectif désignant une couleur (qui n'est pas la plus courante) de chevaux pourrait créer un dérivé désignant un troupeau d'élevage paraît osé. Encore faudrait-il qu'un afr. **har-* «gris» existe et que le suffixe s'y prête. Or un tel adjectif est inexistant et le suffixe -AS est dénominal ou déverbal; lorsqu'il s'adjoint à un adjectif, il est péjoratif⁽⁴⁾. Nous devons donc constater que les sémantismes de l'étymon et du suffixe ne peuvent convaincre, à moins d'apporter des parallèles sûrs et valables.

Le premier paragraphe de l'article HÂRR du FEW contient, outre *haras* lui-même, 1° *haras* «race» (Brantôme), 2° mfr. *hareour* «celui qui tient un haras», 3° mfr. *harassier* «id.» (Amyot; Cotgr 1611) et 4° norm. *harasser* v.n. «aller de foire en foire faire commerce de mauvais chevaux et d'autres animaux de peu de valeur» (DT). Parmi ces données, 3° ne pose aucun problème, c'est un dérivé plausible de *haras*. – 4° vient d'une source trouble: à vérifier (rapports avec HARA¹, v. DEAF?). – 2° fait difficulté: sa formation est inexpliquée dans le FEW; l'attestation vient de Gdf qui ne donne pas de contexte suffisant. Wartburg aurait pu trouver dans DC un contexte plus large (sa graphie *harcours* est erronée) et une proposition sémantique différente. Ce mot signifie en fait «escarmoucheur» et fait partie des mots groupés autour de HARA¹ (DEAF H 163, 22-44)⁽⁵⁾. A biffer sub HÂRR. – Reste 1° *haras* «race». C'est un sens très intéressant pour l'histoire du mot frm. *race* «famille; espèce». Wartburg ne l'a pas commenté. L'attestation vient de Brantôme où le mot n'a pas nécessairement la valeur indiquée⁽⁶⁾. Si l'attestation et son rattachement étymologique étaient correctes, nous serions en présence d'une rencontre

(4) TLF 3, 622a cite *lourd* d'après MLFrGr (exemple unique); v. TL 5, 658 [*]LORDAZ, une att. *lourd* Coincy; TL juge erroné Gdf et FEW *lordart*, mais c'est une autre leçon, v. CoincyII20K 24 *Tant lourd* vilain, var. *lordinas* v., *lordarz* v., *lordais*, *lourde* v.). Le suffixe -as n'a été étudié avec quelque profondeur que par Gamillscheg (GamWortb 38-47), mais cette étude n'est citée nulle part. On continue à reproduire les informations réduites de MLFrGr (publiées en 1921), même sans tenir compte des remarques de la 'seconde édition' de 1966 (Piel; il a vu GamWortb).

(5) Cp. spécialement *harer* t. de chasse «exciter (un chien, une meute) à poursuivre (un gibier)», *harier* «soumettre à de petites attaques répétées, harceler».

(6) Brantôme utilise *haras* «haras» (éd. Lalanne IX 154). Le sens de «race» est assigné par le glossaire de Lalanne à une attestation où il est dit d'un homme *aussi estoit-il de très bon haras* (II 44), c'est un emploi figuré et il ne saurait attester le sens de «race». Il est possible que Brantôme ait utilisé une figure française, mais comme c'est exactement le développement de sens qui a fait évoluer it. *razza* de «haras» à «race», on est en droit de se demander s'il s'agit d'un italianisme discret chez Brantôme qui était très familiarisé avec l'italien (v. L.C.Stevens, *La langue de Brantôme*, Paris 1939, 44s.).

entre l'étymologie de *haras* et de celle de *race*. D'autre part Contini avait précisément proposé le fr. *haraz* comme étymologie de l'it. *razza*. Wartburg réfute cette proposition avec une fougue exceptionnelle et fait dériver *razza* du lt. *RATIO* (FEW 10, 111b avec les longues notes 51 et 52). Mais Sabatini, s'appuyant sur une bonne documentation et en revenant à DuCange, soutient Contini par des arguments convaincants (StFI 20, 1962, 365-382). Il faut donc renouer les liens entre *haraz* et *race*; il est intéressant de constater que Wartburg, en rédigeant *RATIO* (1960) n'a pas relu son article *HÂRR* (1956), pour p. ex. renvoyer à l'attestation tirée de Brantôme⁽⁷⁾. – Reste un point à soulever: le FEW n'a pas retenu *harecier* «marchand de mauvaise foi» de Gdf 4, 422a. La glose citée par Gdf aurait pu être vérifiée à l'aide de DC et de GlPar (sigle du FEW). Le mot s'accorde à *harechier*, v. ci-dessous. – Voilà pour le FEW.

Un coup d'œil dans BW⁵ est éclairant: sous *HARAS* on trouve bien la graphie de la première attestation du mot, *haraz*, omise dans le FEW. Une origine arabe (ar. *FARAS* «cheval») est rejetée comme invraisemblable (tout comme un autre mot arabe) et les auteurs renvoient à *HARIDELLE*. C'est là qu'on retrouve la discussion de l'étymon *HÂRR* avec la même restriction touchant les suffixes inexpliqués et citée également dans le FEW. L'étymon y est appuyé par afr. *harace* qui «traduit dans une glose *equus spadix* 'cheval bai'». Cette indication a été omise par Wartburg dans son article du FEW. Apparemment il n'avait pas pris le temps de retrouver l'indication dans Millet qui avait corrigé Gdf 4, 417a ('adj.') et qui assignait au mot la définition «cheval bai» (si la définition est erronée, la catégorie 'subst.' est correcte; v. ci-dessous). Si donc cette information fait défaut au FEW, il semble tout de même que ce fantôme ait appuyé l'étymologie de Wartburg⁽⁸⁾.

Tout comme BW, Gamillscheg (Gam² 516b) se refuse à accepter l'étymon proposé par Diez, ar. *FARAS* «cheval» (Diez⁵ 611; REW³ Index [renvoi à 3189 où le mot manque; il était dans REW¹ 3189, article supprimé]): «wäre nur auf dem Umweg über das Spanische denkbar, doch widerspricht das frühe Auftreten des Wortes im Frz.». Or, le français connaît *alferrant* «destrier», mot que le FEW 19, 43b ramène bien à l'ar.

(7) G. Merk, TraLiLi 7¹, 177-188, était pressé lui aussi. Sans prendre connaissance des arguments de Contini au moins par le biais du FEW, ou de ceux de Sabatini, il appuie une proposition de Salvioni (R 31, 287) qui voulait faire dériver it. *razza* du lt. *GENERATIO*.

(8) L'attestation de l'«adj.» se trouve dans les addenda, FEW 16, 754a. – Wartburg, à partir de BW⁵, a supprimé une seconde information de BW¹ (sans doute de la plume de Bloch), comme quoi le sens de «troupeau» serait confiné à l'Ouest.

faras en rappelant qu'il apparaît en Espagne 'déjà depuis le 9^e siècle'. Comme cette indication est capitale, il faut la vérifier: nous constatons qu'il n'y a qu'une seule et unique attestation de *alfaraces* dans un document latin de 898-900 et ceci pour toute l'époque de l'ancien espagnol⁽⁹⁾. Comme le sens de *faras* est «destrier» et comme *alferrant* en est le résultat légitime en ancien français, nous pouvons écarter ce mot comme étymon de *haras* (s'ajoutent d'autres raisons: chronologie, géographie, etc.⁽¹⁰⁾). Gam² propose ensuite l'étymon ancien nordique HROSS «cheval» qui pose également un problème: *hross* > **haros* (mais *hr-* n'aboutit pas à *har-*) > *haraz* par 'transformation' et identification avec *-aceum* (mais il faut que gallorom. *-os ait été senti comme suffixe, peu probable).

L'étymologie arabe apparaît aussi dans Niermeyer 480b. Nous savons que Niermeyer est un dictionnaire du moyen latin bien commode: il donne l'essentiel sous une forme synthétique; c'est un produit moderne, à la hauteur de l'exigence du *publish or perish*. Ses définitions ne s'expriment pas dans le latin de cuisine de DC, mais en français puis en anglais. Son article se lit comme suit: «HARACIUM (vascon. < arab.): 'haras – stud'. Gregor. Turon. Hist. Franc. lib. 8 c. 40». Ce Grégoire est mort en 594. C'est donc une attestation formidable de notre mot et en même temps un exemple bien précoce de l'influence de l'arabe sur le gallo-roman si l'on se souvient que l'hégire a eu lieu en 622 (selon le calendrier chrétien). Faut-il vérifier cette 'attestation'? Allons-y: Niermeyer exploite DC. Dans DC il y a un renvoi à Grégoire de Tours, *Historiae*, VIII 40, où se lit *iumentorum fiscalium costodes* «gardiens de l'écurie royale (ou seigneuriale)» (éd. Krusch/Buchner 2, 216, 19). Niermeyer avait été attiré par la

(9) S'ajoute *alfaraz* comme mot étranger, ca. 1275 et ca. 1289 (DiccHist 2, 284a) et 1344 (MélPiel 139). Évidemment, une telle recherche qui aboutit à un résultat négatif coûte quand même du temps. On ne peut pas décider de l'épargner avant d'en savoir le résultat.

(10) Littré, sous HARAS, rappelle l'étymon lt. *hara* (mentionné et rejeté par Diez), mais met au premier plan l'étymologie arabe. Une attestation de *farat* «troupeau», tirée de 'Bersuire f° 9', semble en effet faire le pont entre ar. *faras* et notre *haraz*. Ce *farat* (quel ms.?) se lit aussi dans le ms. Oxford: Hercule, à qui on a volé les bœufs, sauve ses vaches: *il s'en prist a aler et a mener autre part son farat; ...des vaches du farat commenchierent a mugir* (citation fournie par Marie-Hélène Tesnière, BN, comm. Nancy 6 oct. 1992); le ms. Ste-Gen. f° 10 r° a porte *fouc*. Des attestations plus récentes sont dans DC 3, 414a, Gdf 3, 721b, Hu 4, 37a [ib. 440b *harats* et pendant de six clefs]. Le FEW 23, 229a (mat. d'orig. inc.) classe ces attestations récentes sous 'TAS', mais le sens est probablement plutôt «botte/trousseau/ce qui est lié», d'où «troupeau» (cf. l'article GURDEI, DEAF G 1680). [Cp. K. Baldinger, «Mfr. *harats*, *faratz* - ein etymologisches Problem», StCercLing 29 (Bucarest 1978) 511-513: confond toutes les attestations et tous les sens.]

date ancienne de la mention, mais il n'a pas réalisé que le mot *haracia* appartenait à la métalangue de DuCange⁽¹¹⁾. L'information a été réunie trop vite, cela arrive assez souvent à ce dictionnaire; en conséquence, il faut repartir à zéro.

Compte tenu des problèmes soulevés par toutes les propositions étymologiques esquissées, nous revenons à l'étymon lt. HARA f. «parc, enclos (pour des animaux domestiques, spécialement pour des porcs)» que Diez avait rejeté. Il est probable que Diez songeait à une loge à porcs comme elle était normale en Europe centrale de son époque et comme elle existe encore ici et là – un réduit sombre, exigü et érigé de pierres façonnées. Une *hara* était sans doute plutôt un enclos assez grand, éventuellement mobile, pouvant servir aussi à enclore le petit et le jeune bétail gardé près de l'habitation. Les attestations du moyen âge montrent en tout cas un élargissement certain du sens: v. ci-dessous et relire DC (ou, du moins, Li). – L'étymologiste pourrait se servir du *h* pour exiger une origine germanique, mais l'anglo-normand, qui conserve normalement le *h*, connaît aussi des variantes sans *h* (aussi le franco-italien, mais c'est normal⁽¹²⁾). On le trouve aussi dans *la hyverie* «haras» sans que l'on se mette à douter de l'étymon de ce mot, lt. *equa* (FEW 3, 233a, où *hyverie* est omis; v. la note 4 de l'article ci-dessous). Nous savons que certains mots prennent un *h* anti-hiatique sans qu'on puisse en déterminer chaque fois la cause. Cette observation ne veut évidemment pas abolir des lois phonétiques⁽¹³⁾.

Il convient maintenant d'illustrer brièvement le fait que l'analyse philologique effectuée dans les sources primaires (éditions de textes) ou secondaires (dictionnaires s'appuyant sur des éditions), voire tertiaires (dictionnaires s'appuyant sur des dictionnaires ou sur des glossaires d'autres sources secondaires) est absolument à vérifier. Prenons TL, un dictionnaire aux analyses habituellement sûres. Il a tiré de RenNouvM

(11) Sabatini, StFI 20, 369, avait déjà relevé l'erreur.

(12) Cp. Hu 4, 440a: deux attestations avec l'article défini, les deux élidés.

(13) On conçoit facilement que certains seront offusqués par la conclusion à tirer de cette étymologie qui inclut celle de *race*: que 'porcherie' puisse muer en 'race (humaine)'. – Le DEAF renvoie pour *hara* à une attestation italienne chez Arioste. Le REW 4039 donne sous HARA uniquement milan. *ara* «Verschlag, in dem die Pferde beschlagen werden», certainement d'après Cherubini *arla/ara*. LEI 3¹, 1012, 44 ss. donne sous ĀREA milan. *era* (d'après Cherubini) et emil. occid. (parm.) *ara*, etc. de sens similaires. C'est un problème qui n'y est pas discuté, mais il y a *in fine* un renvoi global à un article HARA à venir. (D'après nous, milan. *ara* va bien sous ĀREA.)

(pic. ca.1290) 587 la citation suivante: *mainte lance croissir I oïssiés a l'assembler... Et maint biau destrier au harnas Mener*, et de 613: *Le ceval font metre au harnas*. Il corrige aux deux endroits *harnas* en *haras*, tout en indiquant dûment les rimes (*tas* et *rat*). En relisant le texte, on réalise qu'il y est question de chevaux pris comme butin à l'ennemi et qu'on ne les ramène pas au haras (qui n'est pas disponible et dont il n'est pas question), mais qu'on les intègre au train de l'armée. Ces attestations ne sont donc pas à corriger mais à retirer de l'article HARAZ et à joindre à HERNOIS (où le sens nécessaire est courant [T.Städtler]; cf. aussi maintenant RenNouvR 584 et 611, ce dernier relevé au gloss. *harnas* «équipement qui suit une troupe»). C'est un cas relativement rare où TL non seulement intègre une attestation sans raison, mais où il corrige en plus un mot en le faussant pour l'intégrer dans le mauvais article.

Passons à Gdf. Nous avons déjà parlé de *harace* qu'il qualifie par erreur d'adjectif et de *harecier* qui est mal défini. S'ajoute le groupement sans doute erroné des attestations de *haraz* sous deux définitions, 1° «troupe d'étalons et de cavales réunis dans un lieu pour élever des poulains» et 2° «établissement où l'on tient réunis les étalons et les juments». Cette dernière définition n'est nullement certifiée par les contextes donnés (*En un haras le roi l'ot on poulain trové...*, Rom. d'Alex. B.N. 789..., et *bestes a haraz* doc. 1355). Cette bipartition a été retenue par le FEW qui date par conséquent le deuxième sens de ca.1180, date du *Roman d'Alexandre* d'Alexandre de Bernay. La vérification montre que AlexPar ne contient pas le passage; c'est une laisse particulière de la version L, datable de 1280⁽¹⁴⁾. Toutefois, si on lit les vers suivants de la laisse en question, on s'aperçoit qu'il s'agit d'un poulain miraculeux qu'il faut tenir à la chaîne: le sens d'écurie est possible. Gdf est suivi par Stone (sans exemples probants), mais pas par TL. Également le MED ne donne qu'un sens principal unique.

Cela vaut la peine d'analyser au moins partiellement le commentaire étymologique du RobHist 1992. On y lit⁽¹⁵⁾: «HARAS n.m. (1280^a), d'abord sous la forme *haraz* (v. 1160^b), est peut-être issu de l'ancien scandinave *hârr* 'qui a le poil gris'^c, d'après la couleur la plus fréquente de la robe des chevaux^d. P. Guiraud^e préfère un étymon gallo-roman supposé **haracius*^f du latin classique *hara* 'abri pour les animaux (les porcs, les oies)'^g – qui a donné italien dialectal^h *ara* 'abri pour les chevaux'ⁱ.» Le

(14) Cette vérification est facilitée par les recherches effectuées il y a très longtemps déjà; elles nous sont utiles maintenant – deux ou trois fois par an...

(15) Nous marquons à l'index littéral les points soulevés ci-après.

tout se lit très bien. Quant à *a*: C'est la date d'un manuscrit portant la graphie encore valable en français moderne; est-ce pour autant une datation valable du mot comme unité lexicale? – *b*: C'est la date d'un texte, mais elle vise la graphie; pourquoi ne pas plutôt dater le manuscrit? Le lecteur ne veut-il pas savoir qu'il s'agit là de la graphie historiquement justifiée? – *c*: Pourquoi ne pas donner la source de cette étymologie si l'on nomme Guiraud pour l'autre? – *d*: La justification vient du FEW, mais elle n'est pas appuyée. – *e*: Guiraud a repris cette étymologie peut-être de Littré, en tous cas sans déclarer sa source; RobHist entérine cette prétention. – *f*: *haracius* est attesté en mlt., la marque de forme reconstituée vaut pour le latin vulgaire. – *g*: La définition est incorrecte. – *h*: Donne l'impression d'une certaine vie du mot, mais le REW avait bien spécifié qu'il n'en connaissait qu'une seule attestation (de plus son étymologie n'est pas assurée). – *i*: Définition incorrecte. – En somme, cette notice soulève plus de questions qu'elle ne donne de réponses. Est-ce ainsi que l'on prépare un avenir pour le passé?

Le DEAF paraît riche en matériaux nouveaux. La critique souligne régulièrement ce fait. Cette richesse n'est pas seulement due aux dépouillements, mais dans une large mesure aussi à l'intérêt et à la curiosité scientifique de ses rédacteurs: le fichier du DEAF a fourni, comme exemple supplémentaire de *haras*, une fiche tirée de CptRoyM. C'est une attestation intéressante parce qu'elle est tirée d'un document royal qui pourrait être à première vue un indice de la vie du mot dans l'Ile-de-France. En lisant le texte, on s'aperçoit que c'est un compte qui concerne un haras en Normandie⁽¹⁶⁾. La lecture complète du compte très instructif a fourni quelques fiches qui vont enrichir des fascicules futurs, et surtout, a révélé le nom d'un personnage, *Pierron le Harechier*. Celui-ci paraît être l'officier qui tient le haras en question. Il semble alors possible que *Harechier* ne soit pas un surnom comme le suggère la majuscule de l'édition. En consultant un autre document touchant le même haras on y trouve une autre attestation, cette fois-ci sans le nom *Pierron*. Le contexte rend certain que c'est de nouveau le même officier, ici uniquement dénommé par la désignation de sa profession. Le glossaire de l'édition n'a pas le mot (qu'elle a interprété comme nom) et le registre des noms propres n'a que *Pierron le Harechier*, pas le deuxième *Harechier* (à lire *harechier*). Ces attestations appuient avantageusement l'attestation unique de *harecier* dans Gdf.

Nous ne voulons pas reprendre toutes les autres recherches de détail qui, en plus, ont été nécessaires pour transformer la première impression

(16) V. la note 10 dans l'article ci-dessous.

du rédacteur consultant les dictionnaires habituels en une image de plus en plus nette du mot, de la famille, des sens, de l'étymologie, pour finalement aboutir à un résultat radicalement différent de l'essai de cuisine – un article du DEAF actuel. Il importe de souligner que ce n'est pas l'augmentation du matériau qui augmente la qualité d'un dictionnaire; selon nous, les remarques précédentes le prouvent (si la preuve en était nécessaire). La qualité s'obtient par la démarche critique et elle est palpable: de l'article HÂRR du FEW ne subsiste pas grand-chose à part la première date du mot français (bien que la graphie en soit erronée), et tous les dictionnaires à attestations ont dû être corrigés plus ou moins profondément. Nous n'avons pas retenu les corrections apportées aux sources primaires citées, ni spécifié l'effort souvent notable et nécessaire pour reléguer des mots similaires ou confondus dans d'autres familles étymologiques⁽¹⁷⁾. Ce que nous avons retenu ici du travail rédactionnel semble suffisamment montrer le vrai dans l'axiome suivant: qui, en travaillant comme lexicographe, ne corrige pas constamment ses sources devrait réfléchir à ses méthodes. La recherche innovatrice est en même temps une recherche rentable dans le sens de l'économie. Innovateur ne veut pas dire dirigé par un activisme superficiel qui vise surtout la production, mais veut dire dirigé par le souci scientifique de la profondeur de la recherche qui intègre de façon critique l'acquis au progrès ponctuel accueilli. Cette intégration rénovatrice est également palpable⁽¹⁸⁾. Au sujet de *haras/razza* s'était plaint Sabatini en 1962: «Non trovo utilizzato in nessuno dei dizionari storici ed etimologici francesi (Godefroy, Tobler-Lommatzsch, Gamillscheg, Wartburg, appena una traccia è nel Littré) il copioso materiale offerto dal DuCange per la storia di questa voce»⁽¹⁹⁾.

Heidelberg.

Frankwalt MÖHREN

(17) Nous n'avons pas non plus parlé du travail que cause l'exploitation de Hunt-Med, HuntTeach, etc.

(18) Cp. l'augmentation quantitative et surtout qualitative des notes critiques dans le FEW depuis l'ère Chambon, p. ex. sub ATTĒGIA, ATTĒNDĒRE, ATTĪNĒRE, AUCA, AUCELLUS, etc. Cp. Raymond Arveiller dans FM 56, 141: «Ce nouveau fascicule [publié par Jean-Pierre Chambon]... groupe un matériel extrêmement riche et bien contrôlé. Manuscrits, ouvrages imprimés, formes procurées par les atlas régionaux sont pris en compte. Des mots fantômes sont éliminés..., des erreurs de lecture sont corrigées..., des dates erronées signalées...; relève aussi un bon nombre de faux-sens et n'hésite pas à citer le contexte du vocable étudié...; les corrections apportées aux tomes parus de FEW sont très nombreuses...».

(19) StFI 20, 369 n7. - Nous pouvons ajuster l'image pour l'ensemble de ces ouvrages: c'est Godefroy qui a exploité DC le mieux, bien que le plus souvent sans indication de source.

HARAZ¹HARAZ¹ m.

【Même mot que mlt. HARACIUM “grex equorum” (dès 1139, DC 4,165c⁽¹⁾; LathamDict 1134c; Delisle 227n35 ms. 13^es.). C’est un dérivé en -ĀCIU, suffixe à valeur collective qui se rencontre dans des désignations d’outils, de groupements, etc., cp. *plumacium* “coussin” (FEW 9,91 n.11), *borraz* “tissu fait de bourre”, *femeraz* “fumier” (Gdf 4,180c), etc. (suffixe encore mal étudié, v. MLFrGr II² 172; Nyrop 3, § 178; Bald; etc.⁽²⁾). La variante à -as reflète le développement secondaire de [ts] à [s] (déb. 13^es.): les att. en sont plus récentes (FEW -as seulement, malgré BW¹⁻⁵: cela fausse le point de départ pour une explication étymologique⁽³⁾). Le radical semble devoir s’identifier avec lt. HARA f. “parc, enclos (pour des animaux domestiques, spécialement pour des porcs)” (ThesLL 6³,2525), mot encore vivant au moyen âge (v. LathamDict: 12^es.; DC 4,165c doc. Rodez 1301, ... in... locis & haris & rebus a dictis locis, territoriis, pertinenciis, Hist. d’Auv., éd. Baluze 1708, 2,556, prob. “enclos”, DC: “haras”; *hara* : porcherie 15^es.; *hara cunicularia* 1467; cf. it. *hara* “porcile” [Arioste éd. Segre 43,58, 6 [concerne Circé], TomBel 1,555b]). Cet étymon avait été rejeté par Diez qui ne pouvait concilier l’idée d’un réduit, d’une loge (maçonnée) à porcs (= all. *Koben*) avec

celle d’un troupeau reproducteur de chevaux: il lui manquait des informations encyclopédiques et les données fournies par DC. La dérivation en -āciu a p.-ê. été inspirée par *equicium* “grex equorum” (DC 3,283b; *equitium* DC 3,284b), parallèle qui a pu entraîner en même temps la restriction du sens (“enclos” > “enclos à chevaux”)⁽⁴⁾.

Le FEW propose une étymologie reposant sur des arguments fragiles (16,174a): l’étymon du radical, anord. HĀRR “qui a des cheveux gris”, y est avancé avec hésitation [le sens de *harr* est plutôt “gris (par l’âge); digne”, v. Jóhannesson 197; jamais dit de poils d’animaux]; la comparaison avec *gris* n’est pas valable, v. DEAF G 1418,18; etc.; les groupements de mots par types numérotés, 1. *haras* “haras”, 2. *haridelle* “mauvais cheval”, 3. *harin* “mauvais petit cheval”, 4. *harou* “vieux cheval”, 5. *harouque* “vieille jument étique”, 6. *harique* “haridelle”, 7. *harote* “mauvais cheval”, y sont commentés sur la base de la géographie linguistique: groupe 7, attesté à l’écart (wall. lorr.) des autres (surtout norm. et Centre), ne dériverait p.-ê. pas du même étymon (difficile à admettre: 2 à 7 forment un groupe); le groupe 1 ‘élevage de chevaux’ à côté des groupes 2 à 7 ‘mauvais cheval’ suggérerait une origine commune (!); les suffixes resteraient inexpliqués. En effet, si -az est correctement identifié avec -āciu, une dérivation partant d’un adj. de couleur est difficile. De plus, il semble que Wartburg n’a plus su retrouver la trace de l’att. de [*]harace “cheval bai” donnée par Bloch dans BW^{1[-5]} sub HARIDELLE (l’att. vient de Millet: erreur basée sur Gdf: GlGlas err., v. ci-dessous). Le h- de *haras* et aussi des autres mots groupés par le FEW est bien un h- anti-hiatique, mais il n’est pas stable (att. lt. et fr. avec a-) et ne saurait décider de l’étymologie (prémisse: h aspiré = étym. germ.). Ainsi serait-il p.ex. indiqué de placer fr. *haridelle* (dep. 16^es.) sous lt. ARĪDUS, FEW 25,217a (cp. ib. n.1 et 10; ZrP 26,329; nous n’entamons pas ici la discussion des autres groupes, tous récents; cf. Gam²

⁽¹⁾Dans Vincent de Beauvais, Spec. hist. l. xxx, ch. 143, impr. Douai 1624, le sens n’est pas “troupeau” mais “enclos (à chevaux)”: en Turquie un *Admiraldus* «ponebat ad praesepe suum hordeaceum 10. millia arietum, exceptis aliis qui erant in pascuis. Idem quoque 10. millia equorum ad praesepe suum hordeaceum, praeter illos qui erant in pascuis & in haracijs». — Niermeyer 480b extrait de DC une att. au hasard, comme il en a l’habitude. Son entrée se lit «HARACIUM (vascon. [!] < arab.): “haras - stud”. Gregor. Turon. Hist. Franc. lib. 8 c.40». Les *Historiae* datent d’avant la mort de Grégoire en 594. Qu’elles contiennent un mot dit arabe peut surprendre (Mahomet étant alors dans son cinquième lustre). Niermeyer a prob. retenu cette att. de DC parce qu’elle lui paraissait la plus ancienne. Mais encore faut-il lire DC correctement: *haracia* appartient à la métalangue de DC; l’att. est donnée par intérêt onomasiologique et encyclopédique: Greg. Tur. Hist. VIII 40 contient *iumentorum fiscalium costodes* “gardiens de l’écurie royale (ou seigneuriale)” (éd. Krusch/Buchner 2,216,19). (Cp. le cas de *griseus*, → GRIS, DEAF G 1415,13.)

⁽²⁾Sammetsuff 18 *chanevaz* et sim., mais aussi une ‘formation secondaire’: *antrelaz*! Seul utile: GamWorth 38-47.

⁽³⁾C’est la fausse date ca. 1180 pour AlexParL qui peut induire en erreur (correcte dans TLF 9,675b).

⁽⁴⁾Cp. → HARACE et cf. ib. note 3 (Vendôme *haras* “enclos mobile dans lequel on parque les cochons au marché”). — Une autre désignation du haras est *iverie* (Gdf 4,622c: GuillTyrP I 7 p.13 *iverie* = lt. *equitia*; IX 12 p.312 = lt. *phalanges*; doc. 1337 *la hyverie* [h anti-hiatique]). Aussi *equarium*, doc. lt. norm. 1086 Delisle 226n26. La Normandie était connue pour ses haras, cf. Delisle 227n32 (n33: doc. ca. 1155 do... *decimam pullorum equarum mearum silvestrium*, ‘sauvages’ selon Delisle, mais plutôt ‘tenues en forêt’). Cet élevage est p.-ê. à l’origine du grand nombre d’att. du mot *haraz* en Normandie (la même remarque vaut pour *equitium*, etc.).

HARAZ¹

sub HARIDELLE).

Deux autres étymologies n'ont pas eu de suite: ar. FARAS (Diez 611; REW Index) qui apparaît 'déjà dep. le 9^es.' en Espagne (FEW 19,43b) n'y est en réalité pratiquement pas attesté⁽⁵⁾; le mot ar. vit en afr. sous la forme *alferrant*, v. FEW 19,43b; forme et sens sont incompatibles avec *haraz*. — Gam² 516b propose anord. HROSS "cheval" > **haros* [mais *hr-* n'aboutit pas à *har-*] > *haraz* par identification de la désinence avec *-āciu* collectif: trop d'obstacles.

Du fr.: mangl. *haras*, dep. 1303 (OED H 81a; MED 4,477b: *harrys* ca. 1475, antérieur: *haris* BibbO 227 glose angl. ms. 1^em. 15^es.).

Le FEW place sous RATIO (10,111b) mfr. frm. *race* "famille, lignée; race animale et humaine" (dep. 15^es.) qui est un emprunt à l'it. *razza*. Dans des commentaires exceptionnellement longs Wartburg justifie le rattachement étymologique, aussi contre Continini qui avait proposé comme étymon *haraz* (v. n. 51; 52). Sabatini StFI 20 (1962) 365-382 prouve par d'amples séries d'attestations et par une argumentation convaincante le cheminement suivant: afr. *haraz* m. > Italie mérid. (? dès 2^em. 11^es.: Normands, ou avec les Angevins seulement): mlt. *arattia* f. "haras" (doc. 1267 *pro araciis et marescallis*; etc., déjà DC 1,352b), d'où it. *raz(z)a* "haras" (doc. Florence/Naples av. 1362; etc., cf. Battaglia: 1^em. 14^es.⁽⁶⁾) avec un développement de sens vers "origine de qualité (dit de chevaux)" (doc. de Ferrante I. de Aragon, 1492, cf. Battaglia: déb. 15^es.); le changement du genre peut s'expliquer par une déglutination de l'article ou par le pluriel *haracia*⁽⁷⁾: cela est à étayer, mais il existe aussi en it. *raz(z)o* "race, descendance" (*tanto è di buono razzo Nostro spazzar camin*, Florence 15^es., StFI 20,377; Battaglia 15,592b: 1^em. 14^es.) et *arazzo* "haras" (Lucania av. 1475?, ib. 379; dès 1313, v. ici n. 6), aussi

⁽⁵⁾L'unique att. mlt. a été publiée plusieurs fois, p.ex. Bol. Real. Ac. Hist. 38, 125: Concil. Ovet., *quos hispani caballos alfaraces vocant* (chevaux ar.), prob. pape Jean IX, 898-900 (fichier DEM; cf. DC 3,415c); ensuite esp. *alfaraz* "caballo moro" (Corom² 1,150a: dep. av. 1580), comme mot étranger dans doc. ca. 1275 et chron. ca. 1289 (v. DiccHist 2,284a) et chron. 1344 (MélPiel 139); mais port. *alfaráz* dès 1108 selon Mach 1995 1,191a.

⁽⁶⁾Les leçons des divers mss de la trad. it. de FetRom (cp. ci-dessous) ont été réunies par Continini StFI 17,323s.: *arazo* (ms. 1313), *arazzo*, *raza*, *razza*, *raça*, tosc. *rassa*. — Noter que le texte francoit. MPolRustB contient *araz*.

⁽⁷⁾Cp. *haraz* glosé *equitia*, *equicio*, *equitium* dans HuntTeach 3,276.

razzu "race" (Rohlfscal); le sens de "race, descendance" date du 15^es. (v. Battaglia 15,587a)⁽⁸⁾.

REM.: Certains dictionnaires (Gdf, d'où FEW; Stone) distinguent deux sens principaux de *haraz*, celui de "troupe..." et celui d'"établissement où l'on tient réuni...". Les contextes afr. ne permettent pas cette distinction nette, l'établir serait forcé (TL, MED: un sens unique). AlexParLF (ms. 1280) fait p.-ê. exception (vers 1262): *En un haras le roi fu poulenés trové, Illuec fu d'un luiton en une ive engenré; Ja hom ne l'atendist s'il fust descainé* (la datation 'ca. 1180' du FEW est à corriger: AlexPar ne contient pas la laisse). — Dans GlGlasgM² 159b Meyer lit *Equus spadix*: [*cheval harace*]. Gdf 4,419a interprète *harace* comme adj., "qualifie une sorte de cheval"; FEW 16,754a suit Gdf: adj., 'hap. 13^es.'; TL 4,898 reconstruit un mot titre ^(*)HARACIÉ et en fait un p.p. adj.: «*cheval haracé* (wohl irrümliche Übersetzung)» (mentionne Gdf); Millet 48 définit "[cheval] bai - brun", d'où BW¹⁻⁵ "cheval bai"; Stone 350b y voit un substantif et définit "gelding" (?). Toutes ces suppositions sont erronées: la glose est à placer une ligne plus bas à côté de *equitia*; *harace* est une var. agn. de *haraz*; le sens est "haras"; le sens de "hongre" serait incompatible avec le sens de la famille.】

(*haraz* [textes norm. et agn.] ca. 1160 EneasS¹ 3937; AdgarK 39,82; ChastPereAH 826; GlHarlM 32; BestGuillR 1850-1864; FetRomF¹ 726,24; YderA 1375⁽⁹⁾; BesantR 1002; AlNeckCorrH 237; AlNeckUtensH n° 160 p. 253; HuntTeach 1,160; 227 ms. 2^em. 13^es.; 229; 2,27 ms. 2^em. 13^es.; 82 ms. 13/14^es.; 109 ms. 14^es.; 146 ms. 13^es.; doc. Paris 1279 ms. 14^es. BEC 3^es., 5,180; BrittN 2,68var.; [ChronGuesclF 575 ms. déb. 15^es.], agn. *harascz* pl. BrittN 2,68 ms. ca. 1300, *harraz* ms. mil. 13^es. AlNeckCorrH 237, *harraç* HuntTeach 2,104, lorr. *harat* doc. 1266 DocHMarneG 211,6, s.l. *haras* AlNeckUtensH p. 253 ms. agn. 1^em. 13^es. [aussi HuntTeach 2,89 ms. 13^es. et 2,115 ms. 13^es.]; HuntTeach 2,39 ms. 1^em. 13^es.; 77 ms. fin 13^es.; VMortAnW 159,12; AlexParLF ms. 1280 1262; 1268; FetRom var. BN fr. 23083 StFI 17,322; BrittN

⁽⁸⁾Salvioni R 31,287 avait proposé comme étymon lt. *generatio*. Merk TraLiLi 7¹,177-188 l'appuie sans connaître la proposition de Continini (< *haraz*), discutée dans le FEW et étayée par Sabatini. TLF 14,221a résume le FEW (*ratio*) et Merk (*generatio*). — Le FEW sub RATIO ne renvoie pas à l'att. de *haras* "race" (Brantôme), enregistrée sub HÂRR (à corr.).

⁽⁹⁾Ms. *habraz*; erreur provoquée par *braz* précédant.

HARAZ¹

2,68var.; GIDouceH² 409; doc. 1324 / 1325 Cpt-RoyM av. 8079; 8083; av. 8094 [fait norm.], agn. *haras* AlNeckUtens ms. 13^es. HuntTeach 2,118; BibbR 227; [BestGuillR 1850 leçon éd. Cahier à vérif.], *hars* AdParv HuntTeach 2,39 ms. 13^es., *haralz* doc. 1305 LettrEdwPWJ 158, *harace* AlNeckUtensH² 77; GIGlasgH 418a, *harases* AdParv HuntTeach 2,38 ms. fin 13^es., *harasse* NominaleS 770, agn. francoit. *araz* JGarl HuntTeach 1,227a ms. 2^em. 13^es.; MPol-RustRo 75,13 [ou *raz* ?], agn. *aras* AlNeckUtens 160 ms. 13^es. HuntTeach 2,95; ib. autre copie 13^es. ib. 2,107; JGarl ms. 14^es. HuntTeach 2,156, *arasse* AlNeckUtens 160 ms. fin 13^es. HuntTeach 2,77)

◆ “troupeau (d’étalons et) de juments et de poulains réunis dans un lieu en vue de l’élevage” (dep. ca. 1160, EneasS¹ 3937 [politrels orent... d’un merveilleux haraz de mer (il y est question de Neptune)]; AdgarK 39,82 [cheval... De nuvel l’ai pris del haraz: Crüels est e mut orguillus E nient dantez e fut wischus]; ChastPereAH 826 [chevaus De buen haraz; = éd. M 818; var. De h. moult joliz et biaux]; GIGlarIM 32; FetRomF¹ 726,24 (= HenryChrest n° 174,57); YderA 1375 [Or purroit comencer ha(b)raz (avec cinq destriers de prix gagnés sur l’adversaire)]; BesantR 1002 [les poleins de son haraz Emblez]; AlNeckCorrH 237; AlNeckUtensH n° 160 [(ms. R) equitio : haras, equum admissarium : estalun, juven-tas : genices; var. ib. et HuntTeach 2,77]; etc. etc. (v. les références près des variantes graphiques: nombre de gloses agn.); doc. Paris 1279 ms. 14^es. BEC 3^es., 5,180; AlexParLF 1262; 1268; BibbR 227 [Ore le fraunceis des bestes... chescune asemblé... Haras dist hom des poleins, ... Soundre des porckes, ... Route de beofs]; Brittn 2,68 [pasture... as beofs et as vaches et a genices et as harasz des jumentz et des poleyns en boys ou en parcs ou en cloistures ou aylours]; MPolRustRo 75,13 [le grant kaan... a un araz (una l uni ? raz ?) de chevaux blance et de jumentes blances come noif; it.: àe una generazione di cavagli...]; doc. 1305 LettrEdwPWJ 158 [deux beles gementz de nostre dit haralz ove lur poleins queles portent ore e les autres queles suient; haralz]; NominaleS 770; doc. 1324 / 1325 CptRoyM⁽¹⁰⁾ av. 8079; 8083; av. 8094, TL 4,899⁽¹¹⁾; Gdf 4,417a; 9,746a;

⁽¹⁰⁾ Il s’agit bien d’un doc. royal, mais il concerne un *haras* a la Foullie: la mention d’un *prevost de Lyons* (= Lyons-la-Forêt, Eure) assure pratiquement qu’il s’agit de La Feuille (arr. Dieppe), Seine-Mar.: normand. Delisle 228 mentionne l’existence d’un grand nombre de haras dans la région de Lyons. Cf. *harecier* ci-dessous.

⁽¹¹⁾ TL cite RenNouvR *harnas* qu’il corrige en *haras*. C’est une erreur, l’att. concerne → HERNEIS

Stone 350b; Li 2,1980a; OED H 81a [Britt]; MED 4,477b [BibbF]; FEW 16,173b; 754a); ◆ id., au fig. “groupement d’hommes (péj.)” (art. 1266, VMort-AnW 159,12 [Or a Gomers orde maisnie; Quant il les prist, ne cuida mie Faire eskievins de tel haras], TL 4,900,9); ◆ *poiloin de harat* “poulain destiné à l’élevage” (1266, DocFrHMarneG 211,6 [la quele vandue est faite... por .III.^e et .LX. livres de tornois et .I. poiloin de harat de la dite maison d’Auberrive (un couvent); le regeste de l’éd. nomme ‘un poulain de leur haras’: à corr., cp. doc. anglolt. 1303 de duobus jumentis quatuordecim pullanis de haras in parco, MED 4,777b]); ◆ “troupeau (dans l’exemple d’ânes sauvages) où les bêtes se reproduisent” (1211, BestGuillR² 1850ss [De l’asne sauvage dirrom... Es valees e es montaignes Sont les haraz a granz compaignes. En chescun haraz finement N’a fors un madle sulement; (aux jeunes mâles il retranche les organes génitaux pour prévenir) Que le haraz saillir peüst], TL 4,899,48).

● **harecier** m. [Dérivé en -ĀRIUS.] (*harecier* GIParR 5133; norm. *harechier* doc. 1324 CptRoyM 8088; 8102) ◆ “celui qui tient un haras” (norm. 1324; [1325]; mil. 14^es., doc. 1324 CptRoyM 8088 [(compte royal d’un petit haras (v. n. 10) en Norm.) pour Pierron le harechier (éd. P. le H.), 26 s.]; doc. s.d., prob. 1325 ib. 8102 [(compte concernant le même haras) Pour conduire et mener lesdis poulains de la Feuille au sejour du roy, par le harechier (éd. le H.)⁽¹²⁾]; GIParR 5133 [mango (cf. DC 5,218c MANGO 5) : harecier (“celui qui dresse des chevaux” ?)], Gdf 4,422a [“marchand de mauvaise foi”; manque dans le FEW⁽¹³⁾]; TL 4,898 [“Roßhalter, Roßhändler”]).

● **haraschiee** f. [Dér. en -ĀTA / -ée.] ◆ “quantité de chevaux équivalant à un troupeau d’élevage

2^o. [Cas rare dans TL.]

⁽¹²⁾ Ici manque une somme à payer ce qui veut dire que l’officier du haras n’était pas rémunéré pour ce service. Il ne peut pas s’agir d’un surnom.

⁽¹³⁾ Le FEW 16,173b et 754a enregistre mfr. *harassier*, Amyot et Cotgr 1611, un dér. analogue, et mfr. *hareour* “celui qui tient un haras”, suivi de ‘hap.’, comme dér. de *haras*; l’att. et la définition sont tirées de Gdf 4,423b; le sens semble possible à première vue. Le FEW ne nous en explique pourtant pas la dérivation. La même att., tirée de la même source, se trouve dans DC 4,166a (avec différences graphiques, notamment *harcours*) et contexte plus large. DC s’interroge à juste titre s’il ne faut pas comprendre “escarmoucheur”. Le contexte large ne laisse pas de doute: ce mot n’a rien à voir avec *haraz*, il est à supprimer dans l’article du FEW. V. *hareour* sub → HARA¹.

HARAZ¹

moyen" (agn. ca. 1200, CroisBaudriM V 23 p. 39 [(les ennemis) ont tant nostre Franceis hastee Que a l'ateindre en ont mort dedenz une valee Et de lur chevaux pris tute une haraschiee: Trente, ce dit li livres qui ad l'ovre contee], TL 4,898 ["Gestüt" err.]).

● [harans s., relevé par Gdf 4,417b comme «mot douteux, signifiant troupeau de cochons, selon Ducange». Manque dans GdfLex et, par conséquent, dans le FEW. DC 4,165c localise *harans* dans un doc. de 1358 dans la 'Bibl. roy.' (auj. BN): informations insuffisantes; sans contexte. Forme, dérivation et sens douteux.] — Möhren.